Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le 13 JUIL. 2023
ID : 056-215601063-20230710-D2023_48-DE

COMMUNE DE LARMOR-BADEN **2023/147**
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

MAIRIE DE LARMOR-BADEN (56870)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 04 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 10 juillet à dix-huit heures trente,

Nombre de conseillers :
En exercice : 15

Présents : 10
Votants : 15

Le Conseil Municipal de la Commune de LARMOR-BADEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis BERTHOLOM, Maire.

Conseillers présents : Denis BERTHOLOM, Régine GUILLAS, Yannick FAVE, Paul ALLOUET, Guy JANOIS, Marie-Annick FERRARI, Christophe GUYOMARD, Philippe DES ROBERT, Michel GOÏC, Anne-Marie BEVIERE.

Absents excusés : Michelle MORIO (pouvoir à Anne-Marie BEVIERE), Pascal BLOT (pouvoir à Philippe DES ROBERT), Véronique LEGENDRE (pouvoir à Yannick FAVE), Benoît RADENNE (pouvoir à Guy JANOIS), Annie RIO (pouvoir à Denis BERTHOLOM).

Secrétaire de séance : Anne-Marie BEVIERE.

Délibération n°2023-48

URBANISME – AVIS SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 BIS DU PLU DE LOCMARIAQUER

Vu le courrier de la Mairie de Locmariaquer reçu le 23 mai 2023,

Vu les articles L.137-7 et L.132-9 du Code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté N°232/11-2022 AG du 08 juillet 2022 de Monsieur le Maire de Locmariaquer,

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de se prononcer sur le projet de modification simplifiée n°1 bis du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Locmariaquer.

Cette modification vise à compléter le rapport de présentation du PLU en ce qui concerne la justification des zonages Ac et Ao suite à la modification du 25 janvier 2022.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de modification simplifiée n°1 bis du PLU de la commune de Locmariaquer

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 12/07/2023
Affiché le 13 JUIL. 2023
ID : 056-215601063-20230710-D2023_48-DE

COMMUNE DE LARMOR-BADEN **2023/148**
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023

MAIRIE DE
LARMOR-BADEN (56870)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ainsi délibéré, les jour, mois et an cité ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Anne-Marie BEVIERE

Le Maire,
Denis BERTHOLOM

MAIRIE DE LARMOR-BADEN
56 (Morbihan)